



## **MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE**

### **AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2023**

À tous les intéressés de la Municipalité de Chesterville :

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée que le conseil de la Municipalité de Chesterville tiendra une séance extraordinaire lundi, le 19 décembre 2022, à 19 h 00, à la salle du conseil municipal situé au 470, rue de l'Accueil, à Chesterville, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'année 2023 ainsi qu'à l'adoption du programme triennal des immobilisations (PTI) de la municipalité de Chesterville pour les années 2023-2024-2025.

Que conformément aux dispositions de la Loi, les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le PTI.

Donné à Chesterville, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2022.

---

**Joanne Giguère**  
*Directrice générale et greffière-trésorière*

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**Je, soussignée, Joanne Giguère, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 11h00 et 12h00, le 12<sup>e</sup> jour de décembre 2022.**

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2022.**

---

**Joanne Giguère,  
Directrice générale et greffière-trésorière**